Image not found or type unknown

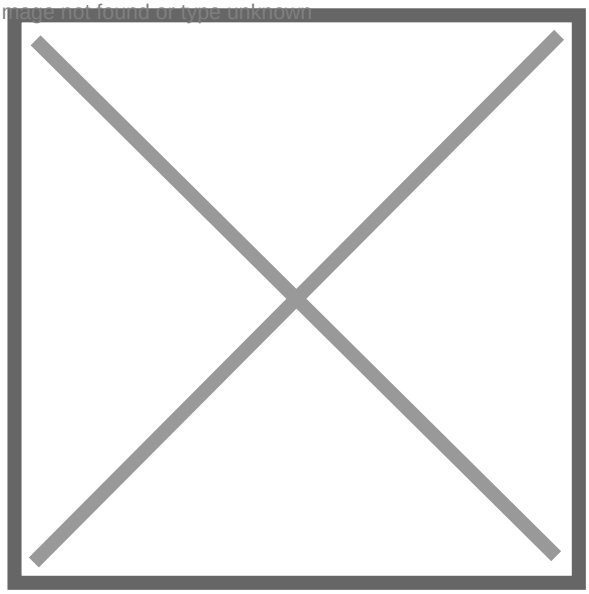

Problème divers,huissiers et procèdures

Par **jeanloup52**, le **04/04/2012** à **12:08**

Bonjour,divorcé en octobre 2001 avec deux enfants de 17 et 24 ans non scolarisé et ne recherchant aucun travail,il devait me fournir des justificatif jamais transmis.Mon ex femme à saisi un huissiers en 2004 l'huissiers à vue le juge qui à autorisé la saisie pour un montant de 3136,00euro,au vue de mon insolvabilité l'huissier à abandonné la procédure .Je suis passé en correctionnel en 2007 ,j'ai été condamné a 1 ans de prison avec sursis et 950 euro de dommage et intêtet pour abandon de famille alors que mes revenus sont celui d'une personne en invalidité avec un revenu de 558 euro,alors qu'en 2004 j'ai versé 845 euro soit un peu plus de 28 euro sur un peu moins de trois ans,lors de mon passage en correctionnel mon ex femme s'est bien gardé de dire que j'avais versé ceci a des fins de me voir condamner .Je reçois dernièrement un papier d'huissier pour une saisi de biens mobilier ,je ne possède rien ,et mes revenus n'on pas changé ,de plus lorsque je suis parti de chez mon ex j'ai tout laissé alors que la moitié des biens me revenais.Lorsque je me suis présenté au cabinet d'huissiers pour chercher l'acte de décision de justice l'huissiers a dis et ce devant un témoin qui était avec moi qu'il ne possédais pas cette acte et ce qu'il m'avais envoyé était l'acte ,j'ai dis que non l'acte véritable est le jugement ,le lendemain je le recevais bizarre non.dans tout cela que dois-je faire et que va t'il se passer,merci de votre réponse,cordialement .

Par **cocotte1003**, le **04/04/2012** à **19:59**

Bonjour, vous devez saisir le JAF du domicile des enfants pour lui demander de réévaluer la pension alimentaire, voir supprmier la pension si vos enfants ne remplissent plus les conditions. La saisie du jaf peut se faire sans avocat ou comptenu de vos revenus, vous avez certainement droit à l'aide juridictionnelle pour financer un avocat (dossier de demande à retirer au tribunal), cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés